

78)

Du Dixième jour du mois de Décembre mil huit
cent soixante-dix-neuf trois heures du soir

N° 27

ACTE DE NAISSANCE de Adrien Joseph Bochet
né le premier de ce mois
à trois heures du soir fil^s légitime
de François Henri Bochet
âgé de vingt six ans, profession de cultivateur
et de Marie Catherine Guall
âgée de vingt deux ans, profession de Ménagère
demeurant à Bréhat

* Si l'enfant est naturel, il faudra déclarer s'il est reconnu ou non reconnu.

L'enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être du sexe Masculin

La déclaration de la naissance a été faite par M^r François Henri Bochet Joseph d'origine un quelq^e ans, profession de — âgé de — demeurant à Bréhat

Premier témoin, M^r Louis Joseph Guillo
âgé de vingt cinq ans, profession de Marin
demeurant à Bréhat

Second témoin, M^r Le Drezence Jacques
âgé de quatre vingt sept ans, profession de M^r au cabotage
demeurant à Bréhat

Lecture donnée de ce que dessus, les comparants et témoins ont déclaré signer avec le peu d' usage qui a seul en ce cas et en l'absence de l'officier de l'Etat civil.

Guillo Le Drezence

Constaté suivant la loi, par moi, L. Gombes, Victor
Joseph Pelletier Officier de l'Etat civil soussigné,
Lezmiry

Informations liées à l'image.

Lieu : Bréhat
Période : 1870 - 1884